



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

éd. 2025



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sommaire

Édito	3
La FNAB en bref	4
L'équipe de la FNAB	5
Le conseil d'administration	6
Le budget de la FNAB	7
Porter la voix des agriculteur·ices bio	8
▶ Sécuriser le revenu des agriculteur·rices bio	8
▶ FOCUS : La fnab et interbio soutiennent Le fonds avenir bio	8
▶ Le réseau bio représenté dans les instances françaises et européennes	9
Développer la bio	11
▶ La bio comme horizon pour les fermes de demain	11
▶ Plus de bio dans les assiettes !	13
▶ Pacte Bio : pour plus de bio dans la campagne municipale !	13
▶ FOCUS : 12 % de bio inscrits dans la snanc	13
▶ Plus de bio dans les espaces littoraux et lacustres	14
▶ Pollutions agricoles de l'eau : faire reconnaître les fermes bio comme productrices d'eau potable	14
Protéger la production agricole biologique	15
▶ La Bio sous pression : la FNAB se mobilise face aux réformes européennes	15
▶ Protéger les productions en bio	16
Accompagner les producteur·ices dans leurs pratiques	18
▶ Accompagner les éleveur·ses en agriculture biologique	18
▶ Améliorer nos pratiques pour plus préserver la biodiversité et les sols	19
▶ Valoriser le travail sur les fermes bio	20
▶ FOCUS : Le label	20
▶ S'adapter : les agriculteurs bio témoignent à travers le podcast "Cultiver l'avenir"	21
▶ Vendre en bio : travailler sur les débouchés	22
▶ FOCUS : La communication en amélioration continue	23

Éditeur :

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique
(FNAB)
40 rue de Malte
75011 PARIS

Directeur de publication :

Loïc MADELINE &
Olivier CHALOCHÉ
Co-présidents de la FNAB

Rédaction : Équipe
FNAB

Création graphique :
www.atelierdoppio.fr

Crédits photos :
Réseau FNAB •
Matthieu Chanel sauf
mentions contraires

Publié en avril 2026

La bio sous tension, la FNAB en première ligne



L'année 2025 confirme une contradiction : la consommation de produits biologiques repart, portée par des attentes sociétales fortes en matière de santé

et d'environnement, mais la production régresse. Moins de fermes, moins de surfaces. Bien que faible, ce recul interroge.

Car dans le même temps, les enjeux sociétaux s'intensifient. Sur l'eau, la santé, la biodiversité, le climat, l'agriculture biologique démontre chaque jour son efficacité. Elle s'impose comme la solution, tout en répondant à l'enjeu de production.

Plus autonome, plus résiliente face aux crises géopolitiques et environnementales, elle confirme sa robustesse. Si l'agriculture se fragilise, la bio ouvre la voie.

 **La société attend une agriculture qui ne la nourrit plus aux dépens de sa santé et de celle de son environnement.**

La bio s'affirme comme un modèle crédible, désirable et nécessaire. C'est précisément le rôle de la FNAB de défendre, développer et de structurer l'agriculture biologique, en proposant des politiques publiques à la hauteur de ces enjeux.

Défendre, d'abord. En 2025, la FNAB a obtenu le prolongement du crédit d'impôt bio (4500€ sur 3 ans) et à la revalorisation de l'écorigime (110€ /ha dès 2026)

bio dans la PAC. Elle a mené des combats importants pour garantir les meilleures conditions de production en AB. La lutte contre les contaminations au prosulfocarbe, les nouveaux OGM/NTG, les évolutions des réglementations européennes et la suspension de produits à base de cuivre.

Structurer, ensuite. De l'installation à la transmission, la FNAB sécurise l'avenir économique des fermes bio. Elle coordonne un réseau ancré dans les territoires, en animant des travaux avec les GAB et les GRAB autour de projets comme VALOV'BIO sur les filières et circuits courts, ou ReduSolBio sur les sols. Autant d'actions pour renforcer la viabilité économique et sociale de la bio.

Développer, enfin. Inscription de 21 % de bio dans la Loi d'orientation agricole (LOA), objectif de 12 % dans la consommation (Loi SNANC), mobilisation des collectivités territoriales autour de TerritoiresBio. Elle investit aussi de nouveaux champs : avec le projet Plateau Bio pour introduire davantage de produits biologiques dans la restauration hospitalière et médico-sociale, ou encore à travers son partenariat avec le Conservatoire du littoral pour développer la bio dans des territoires à forts enjeux environnementaux. Ces initiatives offrent à l'AB la possibilité de se projeter dans le futur crédible et moins contraint.

Dans le tumulte des nombreux défis à relever sur la santé, l'eau, le climat, nous devons regarder au loin et poursuivre le travail de renforcement du réseau et de ses partenaires.

A vos côtés, la FNAB tisse chaque jour un bout de la solution agricole et alimentaire.

**Loïc MADELINE et
Olivier CHALOCHE**

Co-président de la FNAB

La FNAB en bref



+DE 10 000
FERMES
ADHÉRENTES



+DE 400
SALARIÉ·ES

NOS MISSIONS



Porter la voix
DES AGRICULTEURS &
AGRICULTRICES BIO



Développer
ET ESSAIMER
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE



Construire
L'AGRICULTURE
DE DEMAIN

NOS FORMATIONS



29
FORMATIONS
+ 31% / 2024



221
BÉNÉFICIAIRES
173 salariés du réseau, 33
agriculteurs et agricul-
trices et 15 agents de col-
lectivités.



93%
DE SATISFACTION



8
NOUVELLES
FORMATIONS

NOTRE RÉSEAU



13
GROUPEMENTS
RÉGIONAUX



67
GROUPEMENTS
DÉPARTEMENTAUX

CONTACTEZ LE GROUPEMENT
DE VOTRE TERRITOIRE



L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe de la FNAB est composée d'une vingtaine de personnes aux expertises variées, qui animent et coordonnent le travail du réseau national au service du développement de l'agriculture biologique.



**Sofia MAJNONI
D'INTIGNANO**

Déléguée générale



**Claire
PAGANELLI**

Co-directrice



**Anh-Thu
HOANG**

Comptable



**Émilie
POINSOT**

*Chargée de
communication*



**Morgane
WYBRECHT**

*Chargée de
communication*



**Johanna
MANTEAU**

*Chargée de mission
climat*



**Nathalie
SEVAUX**

*Chargée de mission
Territoires*



**Félix
LEPERS**

*Chargé de mission
réglementation et
politiques publiques*



**Clément
MONGABURE**

*Chargé de mission aides
et réglementation*



**Samuel
FROIS**

*Chargé de mission
développement économique*



**Valentin
CEZE**

*Chargé de mission
commercialisation bio
(RHD et filières longues)*



**Delphine
DUCOEURJOLY**

*Chargée de mission
Territoires Bio*



**Anne
PICOT**

*Chargée de mission
enseignement agricole et
égalité*



**Catherine
GOLDEN**

*Chargée de mission
grandes cultures,
semences et PPAM*



**Cécile
BLANC**

*Chargée de mission
légumes et biodiversité*



**Brigitte
BECIU**

*Chargée de mission
élevage*



**Inès
PLUMECOCQ**

*Chargée de mission
cultures pérennes
(arboriculture,
viticulture)*



**Sophie
RIGONDAUD**

*Chargée de mission
installation transmission et
formation agricole*

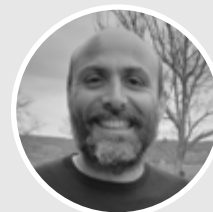
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Olivier CHALOCHE
Co-président



Loïc MADELINE
Co-président



Thomas MONTAGNE
Membre du bureau



Olivier DEVÈVRE
Membre du bureau



Frédéric CLUZON
Membre du bureau



Nadou MASSON
Administrative



Nathalie URVOY
Membre du bureau



Pierre François CHAVANNES
Administrateur



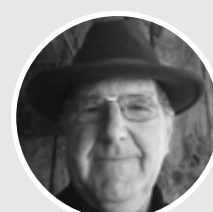
Jean Maxime BUISSON
Administrateur



Vanessa NOËL
Administratrice



Thomas LAFOUASSE
Administrateur



Marcel BAL
Administrateur

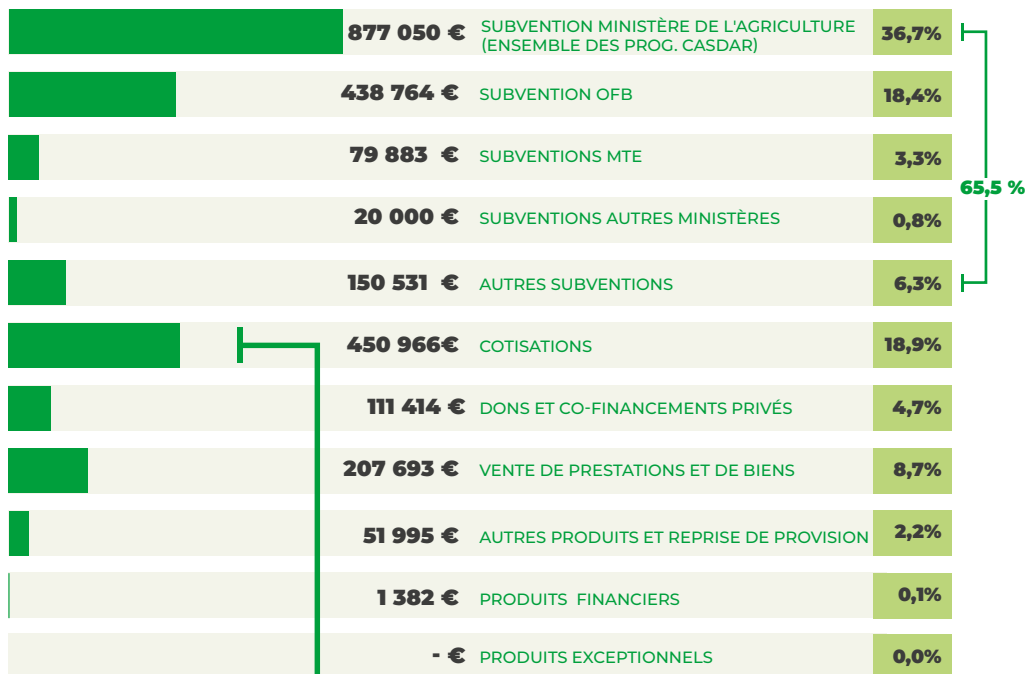
LE BUDGET

L'exercice 2024 s'est soldé par un résultat net de :

- 8 955 €



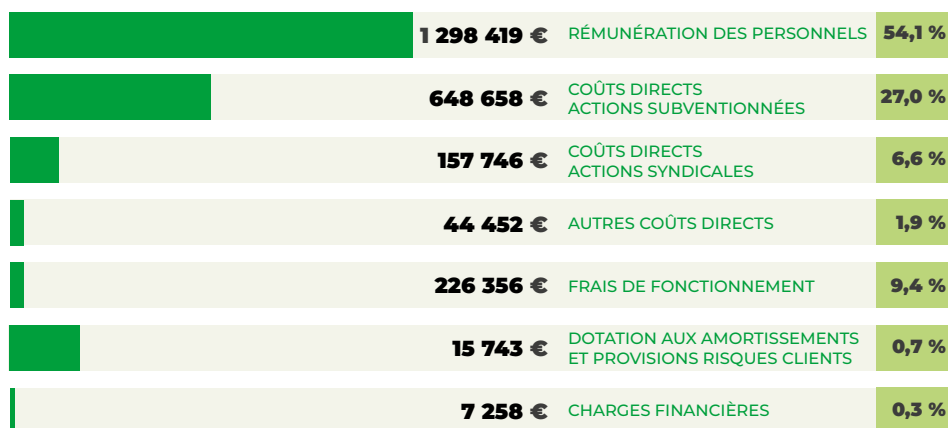
→ Produits **2 389 677 €**



→ ZOOI Affectation des cotisations



→ Charges **2 398 632 €**





▲ Rencontre organisée par la FNAB au Salon de l'Agriculture le 24 février 2026 avec de gauche à droite Sophie Thoyer (adjointe à la Direction Scientifique de l'INRAE), Chantal Jourdan (Socialistes), Pascal Lecamp (MODEM), Benoît Biteau (Ecologistes), Aurélie Trouvé (La France Insoumise), Jean Luc Hallé (Vice-Président de Douaisis Agglo, membre des Territoires Bio Pilotes)

©FNAB

PORTER LA VOIX DES AGRICULTEUR·ICES BIO

Sécuriser le revenu des agriculteur·rices bio

→ **Crédit d'impôt bio : un dispositif prolongé grâce à la mobilisation du réseau FNAB**

En 2025, la FNAB a fait du **crédit d'impôt bio une priorité syndicale** dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2026, alors même que son existence était directement menacée.

La FNAB se félicite d'avoir construit une dynamique politique transpartisane, en lien avec neuf député·es engagé·es. Cette initiative a permis de réunir le soutien de 127 parlementaires issus de neuf groupes politiques, autour d'une résolution affirmant l'agriculture biologique comme une **solution centrale de la transition agricole**.

Cette dynamique s'est traduite par

un vote favorable à l'Assemblée Nationale puis au Sénat en faveur d'un relèvement du **crédit d'impôt bio à 6 000 € sur trois ans**, témoignant d'un soutien politique large à la bio. La FNAB s'appuiera sur ce consensus dans les débats à venir, notamment lors du budget 2027.

Résultat : **le montant finalement acté de 4 500 € sur trois ans** reste toutefois inférieur à la trajectoire votée par les deux chambres, malgré les engagements pris par le Gouvernement.

→ **PAC 2023-2027 : l'écorégime revalorisé**

Dans une PAC 2023-2027 globalement défavorable à l'agriculture biologique, la FNAB est restée mobilisée pour éviter que les fermes bio ne soient les grandes perdantes des arbitrages publics.

En 2025, ce travail syndical a permis d'obtenir :



[FOCUS] LA FNAB ET INTERBIO SOUTIENNENT LE FONDS Avenir BIO

Au printemps 2025, la Ministre de l'Agriculture réduit de 9,4 millions d'euros l'enveloppe du Fonds Avenir Bio sur les 18 millions prévus en 2025. Ce fonds, alloué par l'Agence Bio est une aide à l'investissement qui vise à développer des filières biologiques. InterBio et la FNAB ont montré l'impact de cette coupe sèche dans un contexte de reprise. Cette mobilisation a permis un rattrapage de 2 millions d'euros en fin d'année, montant encore insuffisant pour financer l'ensemble de projets.



- **la revalorisation de l'écorégime bio à 110 €/ha, contre 92 €/ha précédemment (+18 €/ha) ;**
- **l'ouverture d'un Programme Opérationnel Lait Bio, doté de 12 millions d'euros sur 2026-2027, pour soutenir la structuration de la filière.**

Ces avancées restent cependant en deçà des besoins. La FNAB portait une revendication claire : une revalorisation à **145 €/ha**, rendue possible par l'existence de près d'1 milliard d'euros de reliquats d'aides à la conversion bio non consommées sur la programmation actuelle. Le Ministère de l'Agriculture a choisi de ne flécher qu'une partie de ses reliquats, afin de reporter l'arbitrage plus tard en 2026 (mais il ne sera plus possible d'augmenter l'écorégime bio). La FNAB reste mobilisée pour que ces reliquats aillent à des projets et fermes bio.

→ **Paiements pour services environnementaux : la FNAB exige une juste reconnaissance de l'agriculture biologique**

Dès son entrée en vigueur au 1er janvier 2025, la FNAB a pointé une faille majeure dans le nouveau cadre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). En effet, ce dispositif exclut largement l'agriculture biologique, en dépit de la phase expérimentale qui avait démontré la nécessité d'un volet spécifique pour les fermes bio.

La FNAB s'est investie aux côtés des services de l'État et en collaboration avec le réseau des Territoires Bio Pilotes, pour défendre un cadre ambitieux et adapté aux réalités de la bio.

L'enjeu : garantir une rémunération équitable des services écologiques et sanitaires fournis par les fermes bio. Pourtant, le texte final reste en deçà des attentes. Non seulement il sous-évalue

les opérations de maintien des pratiques biologiques, mais il contraint aussi les agriculteurs à renoncer à l'écorégime spécifique bio, réduisant ainsi l'attractivité du dispositif.

Face à ces limites, la FNAB, forte de son expertise et de son réseau, intensifie son plaidoyer pour obtenir une révision du cadre. **L'objectif reste inchangé : faire reconnaître et récompenser à leur juste mesure les externalités positives de l'agriculture biologique.**

Le réseau bio représenté dans les instances françaises et européennes

→ **La FNAB participe aux "Conférences de la souveraineté alimentaire"**

Dans le cadre du "Grand réveil alimentaire", la Ministre Annie Genevard a lancé le 8 décembre, à Rungis, les conférences de la souveraineté alimentaire pour déterminer des "ambitions de production pour les dix prochaines années". Des groupes sectoriels par famille de produits (grandes cultures, ruminants, viandes blanches, viticulture, fruits et légumes, productions végétales spécialisées) ont été réunis trois fois entre fin novembre et le salon de l'agriculture 2026.

La composition de ces groupes, où seuls les syndicats et acteurs des filières sont présents, est la même que celle des Conseils spécialisés de FranceAgriMer où la FNAB est représentée, ce qui nous a permis d'être conviés. Les producteurs et productrices mandatés par la FNAB dans ces groupes se sont donc mobilisés pour représenter la bio, apporter des contributions aux travaux et faire entendre, autant que possible, les enjeux de nos filières.





©FNAB

→ **“Organic European Youth Network” : la FNAB fait entendre la voix des jeunes engagés en bio**

IFOAM Europe a créé fin 2024 un réseau européen de jeunes engagés en bio, appelé le “Organic European Youth Network”. Il s’agit de travailler ensemble aux problématiques de renouvellement des générations : aides à l’installation-transmission, accompagnement, accès au foncier... La FNAB participe activement à sa structuration et a pu s’exprimer en son nom à deux reprises au Parlement européen.

→ **Naissance de l’association interprofessionnelle Plantes Actives**

La FNAB a participé en tant que membre fondateur à la structuration de l’interprofession des PPAM.



PLANTES ACTIVES

L’association interprofessionnelle “Plantes Actives” a été créée le 24 janvier 2025, et réunit les membres fondateurs de la future interprofession.

L’objectif de cette interprofession est de fédérer les acteurs amont et aval de la filière, d’être l’interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de faire reconnaître le statut particulier des plantes comme étant des produits naturels complexes.

Des commissions de travail ont été lancées autour de 4 enjeux majeurs : la communication, l’environnement,

la réglementation, l’observatoire et les indicateurs).

Le travail visant à obtenir la reconnaissance officielle par les pouvoirs publics en qualité d’organisation interprofessionnelle est en cours.

Ses membres fondateurs se répartissent en deux collèges

Collège Amont Production agricole

- Le SNPAMI, Syndicat National des Plantes Aromatiques, Médicinales et Industrielles)
- La FNAB
- Les Simples
- L’AFC, Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages)
- La FPH, Fédération des Paysan-ne-s Herboristes

Collège Aval “Transformation par usages”

- SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires
- SYNADIET, Syndicat national des compléments alimentaires
- AFCA-CIAL, Association des Fabricants de Compléments pour l’Alimentation Animale
- PRODAROM, Syndicat National des Fabricants de Produits Aromatiques
- FEBEA, Fédération des Entreprises de la Beauté

Le champ de cette interprofession exclut les huiles essentielles de lavande, lavandin et sauge sclérée pour lesquelles une interprofession existe déjà.





DÉVELOPPER LA BIO

La bio comme horizon pour les fermes de demain

→ 21 % de surfaces bio inscrits dans la Loi d'Orientation Agricole

Au terme de trois années de débats, la FNAB est parvenue à **inscrire l'agriculture biologique dans la loi d'orientation agricole** : elle a travaillé de front avec les député·es et sénateur·ices de tous bords pour obtenir des compromis avec un objectif clair de **21 % de surfaces agricoles en bio d'ici 2030**. Cet objectif appelle nécessairement la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses dont la FNAB suivra attentivement la cohérence et la déclinaison concrète, à l'échelle nationale comme dans les territoires.

La FNAB a également obtenu des avancées majeures pour l'installation et la transmission :

- *l'introduction dans la loi, d'un **objectif de développement des compétences en agriculture biologique**, rendant désormais **obligatoire** la prise en compte de la bio dans **l'enseignement agricole**, alors qu'elle ne l'était pas jusqu'ici ;*
- *l'obligation faite aux politiques d'installation-transmission de **favoriser le développement de l'agriculture biologique**.*

Ces avancées traduisent une reconnaissance politique forte : **la bio est désormais identifiée comme un levier central pour le renouvellement des générations agricoles.**

→ France Services Agriculture : faire reconnaître les membres du réseau FNAB comme des acteurs de l'installation et de la transmission

Dans la mise en œuvre concrète de la Loi d'Orientation Agricole à travers le dispositif **France Services Agriculture (FSA)**, la FNAB s'est mobilisée sur deux fronts :

- *Elle a assuré que le réseau bio soit pleinement intégré au dispositif FSA qui vise à structurer les futurs parcours nationaux de référence pour l'installation et la transmission. Elle a aussi défendu **la reconnaissance des GAB et GRAB** comme acteurs légitimes de l'accompagnement des projets bio.*
- *Au sein de **Coalition Installons des Paysans** (FADEAR, Réseau CIVAM, Terre de Liens, RENETA, MIRAMAP, SOL et Pôle InPACT), la FNAB a veillé au respect des objectifs de neutralité, de pluralité et d'équité fixés par la LOA et favorisé par l'accompagnement multi-acteurs.*

L'objectif est le même : **pouvoir répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires** qu'ils soient porteurs et porteuses d'idée, de projet d'installation ou de projet de transmission !

Ce travail participera à augmenter les installations en bio, maintenir les terres bio en bio, et inscrire durablement le réseau FNAB comme acteur clé de l'installation-transmission.

→ **Plus de bio dans les formations agricoles**

La FNAB, suite à la promulgation de la LOA, a travaillé avec le Ministère pour faire appliquer la loi. La construction du tout nouveau Bachelor Agro (diplôme de bac +3 en complément du BTS agricole) était le premier cheval de bataille pour **y faire inclure un enseignement obligatoire de la bio**.

Si ce combat a échoué au niveau national, la FNAB travaille avec Bordeaux Sciences Agro, et sa chaire Agriculture Biologique, à la **construction de modules bio dans les parcours d'ingénieur agronome**.

La FNAB développe aussi de nouveaux partenariats avec des structures de formation hors de l'enseignement public : comme l'Institut Jardinier Maraîcher, dont la star du milieu, Jean-Martin Fortier, organise des formations au maraîchage bio-intensif à l'international. **Une opportunité pour le réseau FNAB d'intervenir dans ces formations pour toucher de nouveaux publics.**

→ **Contre les préjugés sur le métier d'éleveur et éleveuse bio, la FNAB innove !**

Pour faire suite aux premières vidéos témoignages "Bien dans mes bottes en bio" tournées en 2023 dans le cadre du projet BEEBBio (Bien-être des Éleveurs et Éleveuses en Bovin Bio), la FNAB a testé un **partenariat avec Wilbi**, une application inspirée de TikTok, soutenue par l'Education nationale, qui s'adresse aux jeunes et moins jeunes en orientation.

Une **éleveuse bio de Loire-Atlantique** s'est prêtée au jeu de présenter



EN SAVOIR +
BEEBBIO

son métier à travers de courtes vidéos proposées depuis décembre 2025 de manière aléatoire aux plus de **200 000 utilisateurs et utilisatrices** de Wilbi !

→ **Lever les freins à l'installation des femmes**

Pour toujours plus d'installations en bio, il faut prendre en compte les discriminations spécifiques que rencontrent certains publics qui souhaitent s'installer. Les femmes représentent en effet seulement 1/4 des cheffes d'exploitation mais quasi 40% des installations - elles sont même plus nombreuses à s'installer en bio - et pourtant elles rencontrent des difficultés beaucoup plus grandes dans tout leur parcours professionnel.

C'est pourquoi la FNAB a travaillé en 2024 et 2025 en multipartenarial dans le projet **"Dégenrons l'installation en agriculture"**, piloté par le Réseau Civism.

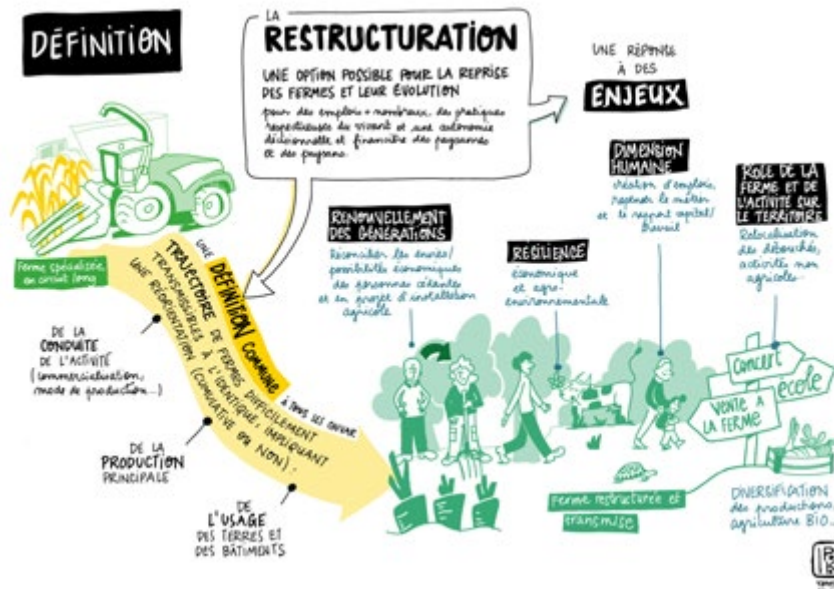
Avec ses partenaires, **la FNAB a développé des outils d'accompagnement pour les agricultrices actuelles et futures, coordonné des expérimentations avec des GAB**, et continué d'animer sa pépinière d'administratrices. Ce groupe de productrices engagées dans le réseau se forme à prendre des responsabilités dans les instances. Les résultats sont là : 3/4 d'entre elles ont, depuis 2022, pris de nouveaux mandats.

→ **Restructuration des fermes à transmettre : une solution pour maintenir et développer la bio**

En 2024-2025, la FNAB a travaillé avec 8 autres Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) sur l'avenir des fermes difficilement trans-



EN SAVOIR +



missibles à l'identique dans le cadre du projet « **Restructurer pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et la résilience des territoires** ».

En 2025, les expérimentations menées dans 3 Régions (Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Nouvelle-Aquitaine) ont permis la création de nombreux outils pour aider l'ensemble des structures d'accompagnement dans leurs interventions : offre d'accompagnement à adapter, exemple de contrat d'accompagnement, grille et autodiagnostic...

Un nouveau projet a été déposé début 2026 pour poursuivre les travaux ! Plusieurs GAB et GRAB en sont partenaires.



Plus de bio dans les assiettes !

→ **Projet Plateau Bio : les repas à l'hôpital et en maison de retraite**

En 2025, le projet « Plateau Bio », porté par la FNAB et financé par le Programme national de l'alimentation (PNA), a mis en **lumière les difficultés spécifiques rencontrées par les établissements sanitaires et médico-sociaux** (Hôpitaux, cliniques, Ehpad) **pour intégrer des produits biologiques dans leurs menus.**

Voici les obstacles que Plateau bio a permis d'identifier :

- *La restauration en établissements de santé est souvent une priorité secondaire, avec un budget limité*

face aux missions de soin.

- *Les pratiques d'achat actuelles privilégient les volumes et les prix bas, laissant peu de place au bio.*
- *Les marchés publics et le fonctionnement national des sociétés de restauration collective limitent l'approvisionnement local et bio.*
- *La perception que le bio est plus cher constitue un frein majeur, surtout dans un contexte dominé par le critère prix.*
- *Peu de partenariats historiques existent entre les acteurs du bio (GAB, FNAB) et les établissements de santé, contrairement à la restauration scolaire.*

La FNAB a par ailleurs proposé des pistes d'action, notamment à travers des webinaires et des formations destinées aux responsables des établissements.

Pacte Bio : pour plus de bio dans la campagne municipale !

À l'approche des élections municipales de 2026, la FNAB a lancé le Pacte Bio pour appeler les candidates à s'engager en faveur de l'agriculture biologique. Il mobilise des compétences communales ou intercommunales déjà existantes, ainsi que l'expertise du réseau FNAB.



Les 5 engagements prioritaires, concrets, réalistes et mesurables :

Eau : Développer l'agriculture biologique à proximité des captages pour protéger l'eau potable

Restauration collective : Respecter la loi EGAlim et aller au-delà des objectifs de 20% de produits bio dans les assiettes

Santé : Proposer des paniers de produits bio aux femmes enceintes pour réduire leur exposition aux perturbateurs endocriniens.



[FOCUS]

12 % DE BIO INSCRITS DANS LA SNANC

Longuement attendue, la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) a finalement été publiée en février 2026. Grâce à sa participation active au Conseil national de l'alimentation comme au sein du collectif piloté par le Réseau Action Climat, **la FNAB a réussi à obtenir un objectif de 12 % de produits bio dans la consommation nationale.** S'il est dommage que la SNANC ne décline pas l'objectif de 12 % de bio en cibles sectorielles, notamment en grande distribution et en restauration commerciale, cette mesure reste un levier essentiel pour développer la bio.



Foncier : Favoriser le maintien des terres agricoles bio en bio.

Économie circulaire : Trier 100% des biodéchets et les valoriser en priorité sur les terres cultivées en bio.

À travers le Pacte Bio, la FNAB et son réseau encouragent les candidat.es à s'inscrire dans une dynamique déjà engagée dans de nombreux territoires, où les politiques publiques en faveur de l'agriculture biologique ont démontré leur efficacité.

Plus de bio dans les espaces littoraux et lacustres

Le Conservatoire du littoral et la FNAB ont signé un partenariat stratégique pour **accélérer le développement de l'agriculture biologique sur les espaces littoraux et lacustres français**. Cette collaboration inédite vise à accompagner la transition agroécologique des territoires tout en préservant durablement les paysages et la biodiversité côtière.

L'objectif commun de ce partenariat : faire du littoral un laboratoire exemplaire d'agriculture biologique et de résilience agroécologique

Pollutions agricoles de l'eau : faire reconnaître les fermes bio comme productrices d'eau potable

2025 a vu la pollution de l'eau potable revenir au cœur des actualités politiques et médiatiques, mobilisant de façon intensive les référents natio-

naux dans les instances nationales. Mais pour quelles victoires ? Dans un contexte de régressions environnementales, voyons le verre à moitié plein.

- *Un nouveau rapport officiel du HCSP confirme **l'agriculture bio comme centrale dans les politiques de prévention de la ressource en eau.***
- *Autour de la table, tous les acteurs (hors représentants de syndicats agricoles) s'accordent sur **l'urgence de sortir des pesticides en s'appuyant sur l'expertise des fermes bio.***
- *Nous avons renforcé nos relations et porté des messages communs avec les **associations environnementales, citoyennes et de collectivités.***
- *Le réseau bio peut s'appuyer sur des **collectivités locales engagées, tels que le réseau les Territoires Bio Pilotes** accompagnés sur le terrain par les GAB et animé nationalement par la FNAB.*

Notre demande est limpide : reconnaître les fermes bio comme productrices d'eau potable grâce à

- *la mise en place immédiate d'un régime cadre national de Paiements pour Services Environnementaux spécifique pour les fermes bio;*
- *l'inscription d'objectifs ambitieux (25 % de surfaces bio sur les captages prioritaires d'ici 2032, 50 % en 2038) dans la loi;*
- *une gouvernance locale de l'eau incluant systématiquement les acteurs de la bio.*



◀ De gauche à droite Olivier Mitsieno éleveur bio installé sur des terres du Conservatoire du littoral, Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires et Olivier Chaloché co-président de la FNAB

©FNAB



PROTÉGER LA PRODUCTION AGRICOLE BIOLOGIQUE

La Bio sous pression : la FNAB se mobilise face aux réformes européennes

→ *La FNAB vents debout
contre une révision
importante du règlement
bio*

Mi 2025, le Commissaire européen à l'agriculture a fait part de son souhait de **réviser le règlement bio**, afin de prendre en compte une récente décision du juge européen sur le commerce international, mais également pour en "simplifier" l'application.

La FNAB a rapidement fait part à la Commission européenne de ses inquiétudes, et **plaidé pour une révision très limitée dans sa portée, pour préserver la confiance du consommateur**. Le réseau FNAB s'est également pleinement mobilisé, dans le cadre d'une consultation publique qui a été ouverte entre octobre et novembre, et auquel les contributions citoyennes en provenance de la France ont été massives.

En décembre, la première proposition de la commission européenne est finalement rassurante, puisqu'elle se

limite à quelques modifications de portée limitée, et préserve les principes de la bio. Quelques inquiétudes demeurent sur la production de volaille, pour lesquelles la FNAB restera attentive.

→ *Omnibus X : révision
du règlement sur les
pesticides*

Fin 2025, le commissaire européen à la "Santé" publie un projet de règlement européen « Omnibus Sécurité alimentaire » qui a suscité **une inquiétude majeure**. Ce dernier prévoit d'accorder des **autorisations illimitées à l'essentiel des pesticides**, mettant fin au principe de réévaluation périodique (tous les 15 ans). Pour la FNAB, cette réforme répond aux intérêts de l'agrochimie au détriment de la santé publique et des écosystèmes.

Par ailleurs, rappelons que certains **pesticides menacent directement les fermes bio en augmentant les risques de contaminations croisées**, dont le coût est évalué entre **7 000 € et 9 000 €** par exploitation touchée. La FNAB a appelé la Commission européenne, par un courrier envoyé le 08/12/2025, au maintien impératif de la réévaluation scientifique obligatoire pour toutes les substances.



Protéger les productions en bio

→ Riverains et agriculteurs bio s'allient pour dénoncer les contaminations au prosulfocarbe

Fin 2025, le GABLEC 41 a conduit une étude auprès des riverains du département visant à savoir si les jardins potagers étaient également touchés par des contaminations au prosulfocarbe. Résultat : sur 15 analyses, les 2/3 sont ressorties positives. La FNAB, au côté de Génération Futures, a accompagné le GABLEC dans l'analyse et la communication de ces



• GABLEC 41 •

Les Agriculteurs BIO de Loir-et-Cher

résultats. Début 2026, de nombreux journaux et médias ont couvert cette actualité. La FNAB a réitéré ses demandes :

1. Le retrait des autorisations de mise sur le marché pour tous les produits à base de prosulfocarbe.
2. La création d'un fonds national d'indemnisation pour les agriculteurs et les particuliers victimes de ces contaminations.

→ La FNAB fait front contre les nouveaux OGM

Les institutions européennes ont repris les **négociations pour dé-réguler les nouveaux OGM** (issus de nouvelles techniques génomiques - NTG), mettant en péril la capacité de l'agriculture bio de produire sans OGM.

La FNAB travaille avec une coalition d'acteurs anti OGM français, ainsi qu'avec IFOAM, pour **contrer l'adoption du texte** : plaidoyer auprès de parlementaires européens et du gouvernement français et relai de campagnes d'interpellation.

→ La filière viticole bio mobilisée pour continuer à produire

La FNAB s'est mobilisée, au côté de la CNAOC et de France Vin Bio, pour **alerter les pouvoirs publics sur le durcissement des règles d'utilisation des produits à base de cuivre**.



ENVIRONNEMENT Un pesticide volatilise atterrit dans les jardins

▲ Passage au Journal TV le 23 janvier 2026 de France 2 de David Peschard, président du GABLEC 41



▲ Représentants de la CNAOC - La Maison des Vignerons, le Comité National des Interprofessions des Vins - CNIV, la FNAB et France Vin Bio lors de la Conférence de presse organisée par la CNAOC le 24 février 2026 sur le Salon de l'Agriculture

©FNAB

En effet, en juillet 2025, l'Anses a rendu des décisions pour 34 demandes d'autorisation de mise sur le marché (AMM), conduisant à de nombreux retraits de produits et à des conditions d'usage plus contraignantes. A terme, si ces restrictions venaient à être appliquées à tous les produits à base de cuivre, c'est la capacité à lutter contre certaines maladies fongiques en bio qui serait menacée.

Depuis ces décisions, **la FNAB a donc engagé de nombreux échanges avec les fabricants de produits et avec l'Anses**. Début 2026 nous avons proposé qu'une réunion soit organisée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, pour éclairer ces décisions afin de mieux comprendre les perspectives d'avenir pour les filières concernées.

→ **Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) : la FNAB analyse la situation**

Même si la crise de la DNC, comme toutes les crises sanitaires, n'a pas concerné spécifiquement les élevages bio, **la FNAB a tenu à montrer son profond soutien à tous les éleveurs touchés, de près ou de loin**.

A la demande de nombreux GAB, la FNAB a rédigé une note d'analyse documentée sur la stratégie de gestion de cette crise. Face à la diversité des points de vue, **cette note ne constitue pas un positionnement de l'ensemble du réseau bio, mais une analyse de la FNAB**, avec un peu de recul, argumentée et appuyée de références à de nombreuses sources scientifiques (EFSA notamment).

Les recommandations qui en découlent peuvent se résumer ainsi :

- *Privilégier une stratégie d'abattage partiel des foyers, accompagné d'une interdiction stricte des mouvements de bovins et d'une vaccination massive*
- *Rendre la vaccination contre la DNC accessible partout en France et disponible à tous les éleveurs qui souhaitent protéger leur troupeau*
- *Maintenir une indemnisation juste, proportionnée à la valeur des élevages bio, et renforcer le soutien humain et psychologique des éleveurs touchés*
- *Cesser le recours aux insecticides, inefficaces contre la DNC et dangereux pour la biodiversité*
- *Réexaminer le statut de la DNC pour encourager le développement de l'immunité vaccinale et naturelle via la survie et les soins d'animaux malades*
- *Soutenir les élevages et filières locales pour favoriser l'engraissement sur le territoire, renforcer les débouchés intérieurs et réduire les transports d'animaux vivants*
- *Mettre en place une politique durable de gestion des épizooties, appuyée sur la recherche, les études épidémiologiques et l'anticipation des effets du changement climatique*





ACCOMPAGNER LES PRODUCTEUR·ICES DANS LEURS PRATIQUES

Accompagner les éleveur·ses en agriculture biologique

→ Valorisation des veaux en bio : la FNAB lance le projet national VALOV'BIO

8 veaux de races laitières sur 10, nés en élevage biologique, mâles ou femelles non destinées au renouvellement du troupeau, finissent en centres d'engraissement conventionnels. Afin de répondre aux éleveurs soucieux de garantir des conditions d'élevage bio à tous leurs animaux, la FNAB a lancé le projet CASDAR VALOV'BIO en début d'année 2025 et pour une durée de trois ans. Face à une situation conjoncturelle dégradée depuis 2022, ce projet vise aussi à développer de nouveaux débouchés rémunérateurs.

10 groupements du réseau FNAB sont impliqués dans ce projet, aux côtés de 4 instituts techniques et de recherche : l'INRAE (site ASTER Mirecourt), l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique), l'Institut de l'Élevage et le FiBL France. L'enseignement agricole, les opérateurs économiques bio et Welfarm, association de protection animale, font également partie des partenaires.

Pour accompagner les éleveurs dans l'engraissement et la valorisation des veaux de cheptels laitiers, les conseillers se baseront sur l'expérience du CIVAM Bio 53, qui développe depuis 6

ans l'élevage sous nourrices, avec des partenariats innovants entre fermes laitières et allaitantes. En 2025, de nombreux travaux ont déjà été engagés par les partenaires, pour disposer de retours d'expériences et de références, notamment sur les performances zootechniques des différentes conduites d'élevage ou encore sur les pratiques d'élevage sous nourrices.

→ PALMAROSA : un projet piloté par la FNAB sur les plantes en élevage

Lancé à partir de janvier 2025 et jusqu'à fin 2026, ce nouveau projet monté par la FNAB est nommé PALMAROSA en référence à une plante dont on produit de l'huile essentielle. L'usage des produits à base de plantes pour le soin des animaux d'élevage est contraint par une réglementation inadaptée, compliquant l'organisation de formations par nos réseaux, rendant difficile le partage de connaissances entre éleveurs et limitant leur autonomie.



EN SAVOIR +

sur la présentation du contexte du projet



EN VOIR +

Le webinar réalisé le 16 octobre, présentant des retours d'expérience de ce qui est fait dans nos réseaux



Avec ses trois partenaires Trame, La Coopération Agricole et ADA France, la FNAB cherche, grâce à ce projet, à **faciliter le partage de savoirs et améliorer l'accompagnement des éleveurs et éleveuses** dans leur approche globale de la santé animale, notamment par le recours aux produits naturels tels que ceux issus des plantes. Le projet vise aussi à créer des liens entre éleveur-ses et producteur-ices de PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) et renforcer les dynamiques locales.

→ **GENIALIM : un projet pour accompagner les élevages de porcs et de poules pondeuses bio indépendants**

En partenariat avec l'ITAB, le FIBL et INRAE, la FNAB a déposé un projet articulé autour de deux objectifs principaux :

1) produire des références utiles pour les élevages de porcs et de poules pondeuses bio hors filière ;

2) animer des réseaux d'éleveurs et éleveuses expérimentateurs, avec un focus sur les questions de génétique et d'alimentation.

Le projet GENIALIM vise à faciliter la mise en réseau d'éleveurs et éleveuses indépendants pour favoriser le partage de pratiques et mutualiser des essais utiles à une diversité de fermes. La connaissance acquise et capitalisée dans le cadre du projet alimentera des ressources à destination des porteurs et porteuses de projet.

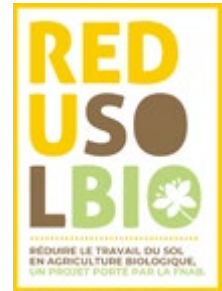
6 groupements du réseau sont impliqués dans le consortium. En cas de réponse positive du jury CASDAR, ce projet commencera au dernier tri-

mestre 2026 pour une durée de 3 ans et demi.

Améliorer nos pratiques pour plus préserver la biodiversité et les sols

→ **ReduSolBio, un projet piloté par la FNAB pour aller plus loin dans la préservation des sols en bio**

Le projet ReduSolBio, financé par l'OFB, a été lancé par la FNAB en septembre 2025 pour une durée de 3 ans, en partenariat avec 7 GAB/GRAB. Il vise à faire progresser les connaissances et la recherche-expérimentation terrain sur le **sujet de la réduction du travail du sol en agriculture biologique**, en stimulant la collaboration entre agriculteurs et organismes de développement et de recherche.



Il est articulé autour de 4 grandes actions

- *Recensement des connaissances existantes et recherche d'innovations complémentaires.*
- *Collaboration entre agriculteur-ices AB et ACS pour imaginer des modèles innovants.*
- *Essais pratiques : Mise en place et évaluation d'expérimentations annuelles directement sur les exploitations.*
- *Partage des résultats pour inspirer et essayer les bonnes pratiques.*





VERS PLUS DE BIODIVERSITÉ

DANS LES ÉLEVAGES BIO

Episode 1 - Des bandes enherbées sur les parcours pour les volailles



La réduction du travail du sol constitue un axe de travail et de progrès pour l'agriculture biologique.

→ **Fermes ambassadrices de la biodiversité : valoriser les pratiques favorables à la biodiversité**

Créé en 2024 et réunissant douze fermes biologiques des quatre coins de la France métropolitaine, **le réseau des fermes ambassadrices de la biodiversité du réseau FNAB vise à créer des espaces de sensibilisation et d'échange entre agriculteur.rices et naturalistes** pour mettre en avant les pratiques favorables à la biodiversité au-delà du cahier des charges bio. Accompagnés d'inventaires de la biodiversité, des visites ont permis de partager les pratiques mises en place sur ces fermes avec d'autres agriculteurs et agricultrices. Une série de sept vidéos a également été réalisée afin de mettre en valeur les pratiques vertueuses mises en place sur ces fermes.



CONSULTER LE SITE



VOIR LES VIDÉOS

Valoriser le travail sur les fermes bio

→ **Calculer ses prix de revient ? C'est enfin possible partout !**

Les deux formations de formateurs et formatrices organisées cette année ont permis de **compléter la couverture territoriale** de notre réseau sur l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices bio au calcul de leurs prix de revient. Avec **plus de 50 personnes formées**, toutes les régions ont désormais au moins 2 salarié-es en mesure d'intervenir auprès des fermes sur le sujet !

La FNAB poursuit activement l'accompagnement et l'animation du réseau sur cette thématique structurante. Le projet REVENBIO a été déposé début 2026 pour permettre d'approfondir le travail en commun.

→ **Emplois salariés & conditions de travail : la FNAB est reconnue comme acteur institutionnel incontournable**

Suite à une invitation de la CFDT Agri-Agro qui soutient cette initiative, la FNAB s'est engagée comme **partenaire institutionnel de Clisève, Baromètre Climat-Santé-Travail** inédit pour mesurer les impacts du changement climatique sur la santé et l'organisation du travail dans les filières agricoles. L'idée est d'obtenir un état des lieux objectif de cet enjeu sur les fermes bio mais aussi de pouvoir se comparer au secteur conventionnel.

[FOCUS] LABEL



3 nouvelles fermes se sont labellisées en 2025 : une ferme en maraîchage diversifié, grandes cultures et légumes plein champ dans la Loire ; une ferme viticole en Loire-Atlantique ; et une ferme en plantes aromatiques et légumes plein champ en Charente Maritime.

La FNAB a accompagné les fermes labellisées dans la valorisation de leur engagement auprès de leurs clients et des acteurs de leur territoire en proposant des nouveaux kits de communication pour les lieux de vente ainsi que des outils de communication digitale.

La FNAB a également été **invitée par France Travail pour construire la future feuille de route sectorielle nationale Agriculture**. Notre participation aux ateliers a permis de témoigner des spécificités bio et présenter des actions déjà mises en œuvre dans notre réseau pour favoriser l'attractivité des métiers et accompagner les agriculteurs et agricultrices à progresser sur le rôle d'employeurs.

→ La bio, un réservoir d'innovations juridiques et sociales concernant le statut des fermes ?

De plus en plus de fermes tentent de renouveler les modalités d'exercice du métier en s'appuyant sur des **statuts issus de l'économie sociale et solidaire** (SCOP, SCIC...) ou en mobilisant une diversité de statuts qui combinés permettent de répondre à des enjeux de diversification de l'activité agricole (EI/SARL...). **Leur point commun : elles sont à 99,99 % en bio !**

Aux côtés de 8 autres Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR), la FNAB est partenaire du projet **REVISA** qui vise à analyser les effets de ces statuts à l'échelle de l'entreprise agricole, sur plusieurs volets :

- l'installation et la transmissibilité des fermes,
- la combinaison et la transformation des activités et
- la protection sociale des travailleurs et la qualité de vie au travail.

Le projet, initié en 2025, se poursuivra jusqu'à juin 2027.

S'adapter : les agriculteurs bio témoignent à travers le podcast "Cultiver l'avenir"

Cultiver l'Avenir, le podcast de la FNAB qui donne de la voix aux agriculteur-rices qui se questionnent et adaptent leurs pratiques au changement climatique revient pour une saison 3.

Cette saison en 3 épisodes a été pensée sous le signe de la **transmission** :



Episode 11 : Le tutorat, une solution pour des fermes bio plus résilientes, avec Ancia et Bastien, en Dordogne

Comment le tutorat peut devenir un allier pour les fermes bio en contexte de changement climatique ? Direction la Dordogne à la rencontre d'An-

cia, nouvelle installée en maraîchage biologique. Grâce au projet Maîtrise des Pratiques, elle a pu bénéficier du suivi de Camille, conseillère installation chez AgroBio Périgord, ainsi que de l'accompagnement de son tuteur Bastien, également maraîcher bio dans la région.



Episode 12 : L'agroforesterie, une histoire de coopération, chez Gaël dans la Nièvre

Les arbres font partie des solutions pour aider les fermes à être plus résilientes face au changement climatique. C'est pourquoi Gaël, éleveur ovin dans la Nièvre, a planté des haies mais aussi des arbres alignés au cœur de ses prairies. Il témoigne aux côtés de Lison, conseillère agroforesterie chez Bio Bourgogne Franche-Com



Episode 13 : L'agrivoltaïsme, une piste d'avenir pour les fermes bio ? chez Eric en Mayenne

L'agrivoltaïsme, ou la mise en place de photovoltaïque sur des terres agricoles productives, se répand dans le monde agricole et beaucoup de questions se posent autour de cette nouvelle pratique. Le podcast **Cultiver l'Avenir** donne la parole à Eric, éleveur bovin bio de Mayenne, qui a réfléchi son projet agrivoltaïque pour l'une de ses pâtures.

A retrouver sur toutes les plateformes d'écoute et à diffuser sans modération !



ÉCOUTER
les épisodes





Vendre en bio : travailler sur les débouchés :

En 2025, la commercialisation a été au cœur de deux temps forts du réseau :

- **Les journées d'hiver** : deux jours d'échanges et de débats sur l'état des filières, les défis pour les différents circuits de vente et les actions mises en oeuvre par le réseau ou à inventer ;
- **L'assemblée générale** : un débat réunissant un panel représentatif d'opérateurs a permis d'aborder les défis de structuration des filières en lien avec la reprise de la consommation.

→ Circuits courts

Depuis quelques années, l'écosystème des circuits courts est en pleine évolution : de nouveaux acteurs investissent le secteur, la recherche et la fidélisation de nouveaux clients est plus difficile qu'auparavant. De plus, de nouveaux services émergent et sollicitent les producteurs et productrices. Dans ce contexte le Groupe de Travail Circuits Courts de la FNAB a orienté ses travaux sur **l'appui à la commercialisation à travers diverses actions, dont notamment le lancement d'une collection de fiches pratiques "Vendre en Bio"**.

La première publication est un guide comparant les logiciels de gestion et de vente en ligne à destination des fermes en circuits courts. La deuxième : un décryptage des obligations liées au passage à la facturation électronique. La troisième : des conseils pratiques pour constituer et utiliser un fichier client.

A venir en 2026 : un guide "communiquer sur sa ferme et ses produits".

En matière de partenariat, la FNAB a :

- intégré le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale qui fédère les principaux acteurs

des circuits de proximité en France

- validé une collaboration avec le Centre de Ressources et d'Etude sur la Diversification pour répondre aux questions du réseau relatives à la réglementation générale sur les circuits courts
- obtenu des tarifs avantageux pour les fermes adhérentes souhaitant s'équiper de Soclé ou Kuupanda (logiciels de gestion et de vente en ligne)

→ Filières de territoire

La FNAB a poursuivi le **travail de formation, de création de méthodologie** et de mise en réseau entamé en 2024. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- l'appui méthodologique aux initiatives visant à structurer des filières de demi-gros en fruits et légumes
- le décryptage des enjeux et freins à l'émergence de filières bio locales du blé au pain
- l'analyse du fonctionnement de filières déjà lancées en volaille de chair et en orge brassicole
- la formation aux enjeux d'équilibre économiques des filières de territoire

La FNAB a également été retenue pour participer au projet FACTORIES qui vise à analyser les modèles économiques d'une quarantaine de filières de territoires en France. Les résultats sont attendus pour fin 2026.

→ Filières longues

Sur demande de son Assemblée Générale, **la FNAB a lancé fin 2025 son Groupe de Travail filières longues**. Ce groupe de travail vise à organiser un espace de discussion et de formation continue interfilières sur divers sujets relatifs aux filières longues :

- Evolution du marché et cycles économiques des filières ;
- Lien avec les opérateurs à l'échelle nationale et régionale ;
- Outils de régulation (contractualisation ; mécanismes de la PAC, etc.)

La FNAB a par ailleurs poursuivi la publication d'une "Lettre info marché" trimestrielle.

→ Une communauté qui grandit !



33 000
ABONNÉS

+23%
vs 2024



13 800
ABONNÉS

+30%
vs 2024



4 800
ABONNÉS

+66%
vs 2024



3 677
YOUTUBE



489
BLUESKY



6 514
ÉCOUTES
PODCAST

[FOCUS] LA COMMUNICATION EN AMÉLIORATION CONTINUE

→ Grâce à une réflexion menée avec les chargé-es de mission communication du réseau, la FNAB a amélioré son fameux PIR - Point Infos Réseau.

La diffusion est précisée, un travail éditorial est mené collectivement pour re-penser les rubriques et leur contenu. Objectif : une communication moins descendante afin de valoriser les actions de tout le réseau.

Résultats : un taux d'ouverture boosté qui est passé de 30% en moyenne à plus de 40%

Les améliorations se poursuivront en 2026.

→ La campagne C'est Bio la France s'est déclinée dans les champs



Notamment en Bretagne, la campagne C'est Bio la France a été partagée dans les campagnes pour rappeler que la bio, c'est aussi la production agricole.

→ La FNAB a lancé une étude pour comprendre comment se forme et s'informe le public agricole



La FNAB a voulu mesurer si nous touchons bel et bien notre cible principale c'est à dire les adhérent-es du réseau FNAB, mais également mesurer notre capacité à toucher une cible plus large, que sont les agriculteurs bio non adhérents, les agriculteurs non bio, les porteurs de projet à l'installation et les étudiants en lycée agricole.

Les recommandations esquissées seront mises en œuvre en 2026.





ALLEZ LES BIO

Ensemble, pour construire l'agriculture de demain

La force de tout un réseau

Implantés partout sur le territoire, nous sommes en prise directe avec l'actualité du monde agricole, aux niveaux départemental, régional et national.

Tous les jours nous travaillons en équipe avec les collectivités, les entreprises, mais aussi la société civile et les Instituts techniques pour faire progresser l'agriculture biologique.

Une expertise reconnue

Nos compétences et notre expérience se déploient du champ à l'assiette : amélioration des pratiques à la ferme, construction de politiques publiques, mise marché, réglementation, formation, nous agissons dans tout l'écosystème agricole.

Portez haut les couleurs de la bio : contactez-nous !

contact@fnab.org

www.fnab.org

